

# COMMUNE de MONTFLEUR

Mairie n°4 rue sous la ville 39320 Montfleur

Tél : 03 84 44 30 70

Courriel : commune.montfleur@orange.fr

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 JANVIER 2016 à 20 HEURES 30**

*Date de convocation : 12/01/2016*

**Présents : Mmes Jacqueline AURINE, Eliane CATTENOT, Sandrine GOULY  
MM Joël ANTOINE, Claude BAUGEY, Michel CHAVANT,  
Philippe JACQUIN, Jean-Yves MEUNIER, Jean-Claude NEVERS,  
Jean-Louis TISSOT.**

Absente excusée : Mme Sophie FERROUILLET (A donné pouvoir à Mme Jacqueline AURINE)

Secrétaire de séance : M. Michel CHAVANT

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

### *Délibération n°2016-01 : Modification des indemnités des élus*

- Annule le paragraphe de sa délibération n°2014-15 se rapportant et fixant l'indemnité brute mensuelle du Maire à 11,90 % suite à la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 fixant l'indemnité des Maires des communes de moins de 500 habitants au taux maximum de 17 % à la date du 01/01/2016.
- Prend acte du courrier de M. Michel CHAVANT, 3° adjoint, informant de son intention de ne pas bénéficier d'indemnités pour son poste.

### *Délibération n°2016-02 : Poste d'agent contractuel*

- Décide de renouveler l'emploi d'adjoint technique contractuel à compter du 06 janvier 2016 pour une période de trois mois soit jusqu'au 05 avril 2016.
- Fixe le nombre d'heures à huit par semaine.
- Autorise M. le Maire de signer le contrat avec l'agent recruté.
- Charge M. le Maire d'effectuer les démarches administratives auprès des organismes concernés.

### *Délibération n°2016-03 : Location de la salle à l'association « Porte du Shen »*

- Charge M. le Maire de demander à Mme la Présidente de l'association « Porte du Shen » la précision suivante « Montant de la cotisation des adhérents à l'association » et de chiffrer la dépense du chauffage électrique.

**Vu les débats, M. le Maire sollicite le vote de confiance du Conseil Municipal :**

**Présents = 10    Votants = 11 dont 1 pouvoir**

**Bulletins blancs = 2    Exprimés = 9    Majorité absolue = 5**

**OUI, pour la confiance = 6 voix**

**NON, contre la confiance = 3 voix**

**Pour extrait conforme, le 26 janvier 2016  
Le Maire, Jean-Claude NEVERS**